

AFRIQUE DES GRANDS LACS Réunion de Bujumbura

Selon Mme Ogata, le sort des réfugiés rwandais s'améliore

Fin de la Conférence internationale sur la situation des 3,8 millions de réfugiés et «déplacés» de la région.

Le Haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Sadako Ogata, a annoncé dimanche que la situation des réfugiés rwandais s'améliorait. Mme Ogata a assisté au Burundi à une conférence internationale sur la situation des 3,8 millions de réfugiés et «déplacés» de la région. Elle s'est déclarée préoccupée par la crise qui menace le pays.

Clôturant une tournée de dix jours dans les Etats de l'Afrique centrale, Mme Ogata a déclaré que les conditions de vie des réfugiés s'étaient considérablement améliorées dans les camps du Zaïre et de Tanzanie. Elle s'est toutefois déclarée très préoccupée par la crise qui menace le Burundi.

«La situation se détériore; elle est très instable. J'ignore ce qu'il adviendra dans les prochains jours», a-t-elle dit. Le Conseil de sécurité de l'ONU et le président américain Bill Clinton ont déjà émis les mêmes craintes.

Le Burundi a dû annuler samedi un sommet régional sur la condition des réfugiés d'Afrique centrale. Aucun des représentants gouvernementaux invités ne s'était présenté, craignant pour sa sécurité.

Bujumbura est paralysée par une grève générale, alors que le pays se cherche un nouveau Premier ministre. La ville est soumise au couvre-feu nocturne depuis décembre, pour mettre fin aux affrontements ethniques entre la majorité hutue et la minorité tutsie. Jeudi des tirs ont retenti et des grenades ont explosé, quelques heures après l'annonce de la démission du Premier ministre Anatole Kanyenkiko.

Pénurie de juges

Par ailleurs, le Gouvernement rwandais a approuvé un plan de recrutement de magistrats étrangers pour faire face à la pénurie due aux massacres ethniques qui ont ravagé le pays, a indiqué dimanche la radio rwandaise. Cette décision a été prise samedi au cours d'une réunion du conseil présidée par le président Pasteur Bizimungu. «Le gouvernement a examiné le problème de la pénurie de juges dans le

pays, plusieurs ayant été tués au cours du récent génocide et a, par conséquent, approuvé l'idée de faire travailler des juges étrangers», précise la radio. Le gouvernement a également pris des dispositions en vue d'agrandir les prisons pour faire face au nombre croissant de détenus inculpés de responsabilité dans les massacres. (Reuter)
Lire l'Editorial d'Antoine Maurice en page Une